

Diane MERIAUX

Responsable développement projets au sol

Franck LARRERE

Chef de pôle développement Nord



Projet de centrale Photovoltaïque au sol de La Chapelle-Longueville

Comité de projet

18 février 2025

SOMMAIRE



1. **CNPP s'associe à Technique Solaire, pour le développement du projet.**
2. **Le projet de centrale photovoltaïque au sol de la Chapelle-Longueville**
 - Localisation et historique de la zone du projet
 - Résultats des études
 - Implantation potentielle

Acteur incontournable de la transition énergétique



+ 260 collaborateurs
En France

- ✓ 43 collaborateurs en 2017
- ✓ Le nombre de collaborateurs a **quadruplé en 5 ans**



Une présence
à l'international



JLTM ENERGY INDIA



TECHNIQUE SOLAIRE
ANTILLES



PAYS-BAS



ESPAGNE



+ 250 M€ de Chiffre
d'Affaire en 2024

- ✓ **Groupe bénéficiaire** depuis sa création
- ✓ Objectif de **300 M€** pour **2025 !**



Nos partenaires
financiers

bpifrance

CA CRÉDIT AGRICOLE
DE LA TOURAINE ET DU POITOU

CA UNIFERGIE
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Des levées de fonds pour le
financement des projets :

- **111 millions d'euros** en 2021
- **133 millions d'euros** en 2022
- **170 millions d'euros** en 2023
- **250 millions d'euros** en 2024

TECHNIQUE SOLAIRE : partenaire sur des démarches d'aménagement des territoires



Centrales au sol et flottantes
Ombrières de parking
Rénovation de toitures
Serres photovoltaïques
Abris-climatiques
Constructions neuves



Méthanisation territoriale



Développement

Financement

Exploitation
et Maintenance

Etudes
et Conception

Construction

Démantèlement



Présent sur toute la chaîne de valeur de ses projets
Technique Solaire est **un opérateur intégré**

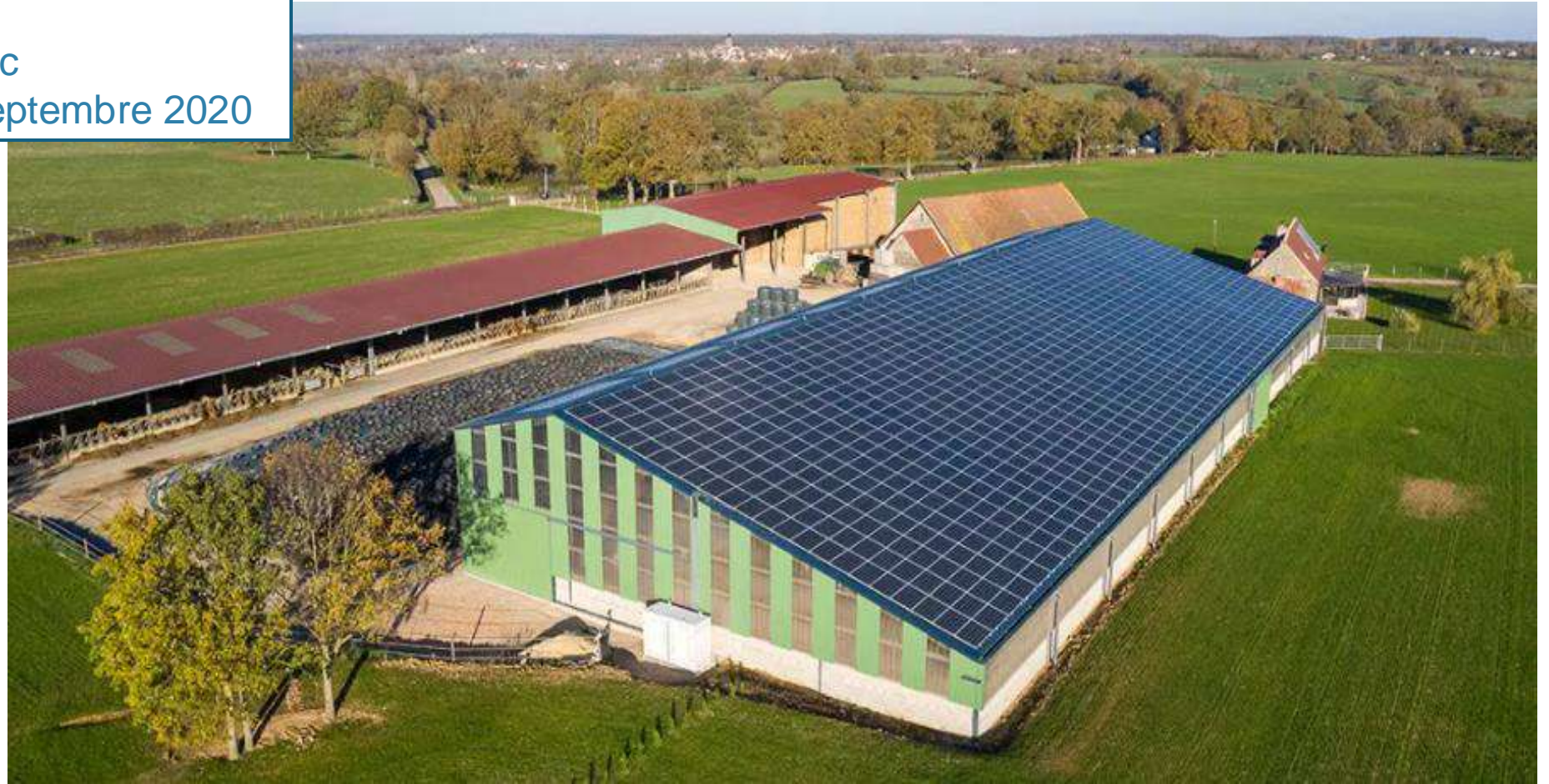


Réalisation : Bâtiment neuf

Bâtiment neuf
Saint-Menoux (03) – France

Puissance : 325 kWc

Mise en service : Septembre 2020



Rénovation de toiture
Niort (79) – France

Puissance : 1,6 MWc
Mise en service : Août 2017



Réalisation : Ombrières de parking

Ombrières de parking
Limalonges (79) – France

Puissance : 4,4 MWc
Mise en service : Octobre 2017



Réalisation : Parc au sol



Parc au sol
Saint-Priest-Taurion (87) – France

Puissance : 5 MWc
Mise en service : Mars 2022



Projets en exploitation : France

Parc au sol
Chef boutonne (79) – France

Puissance : 2,2 MWc
Mise en service : Novembre 2022

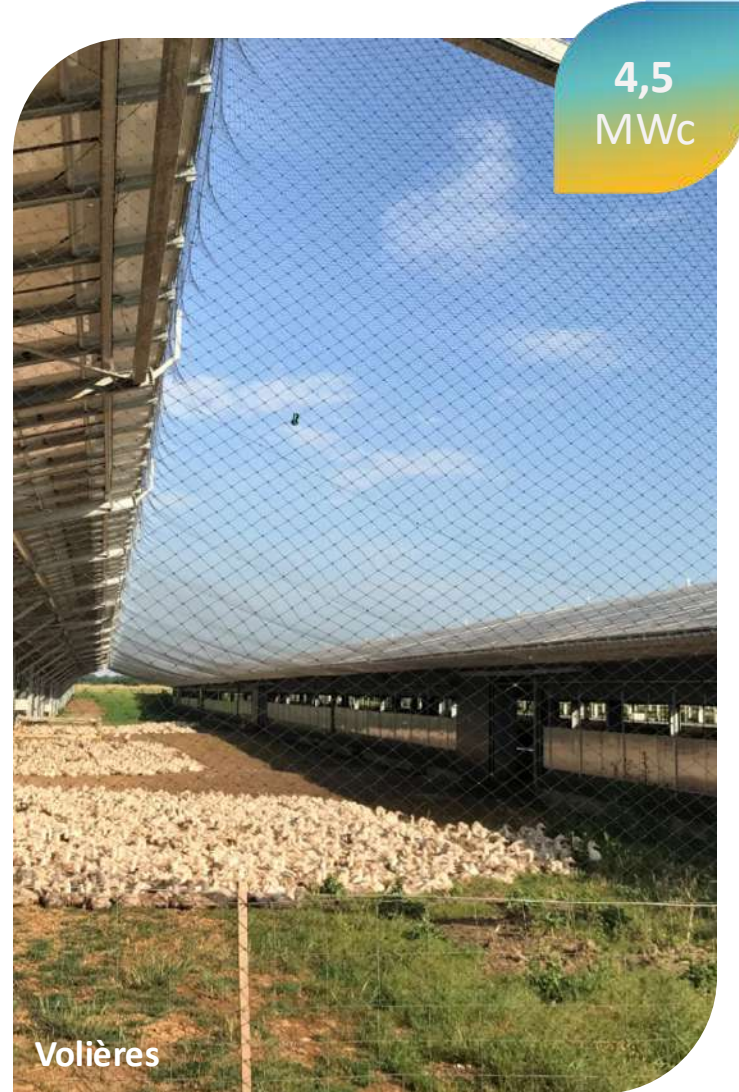
Surface : 2,2 ha



Typologie de terrain : ancienne zone de stockage de déchet

Ancrage : longrines bétons

Réalisation : Parcs agrivoltaïques

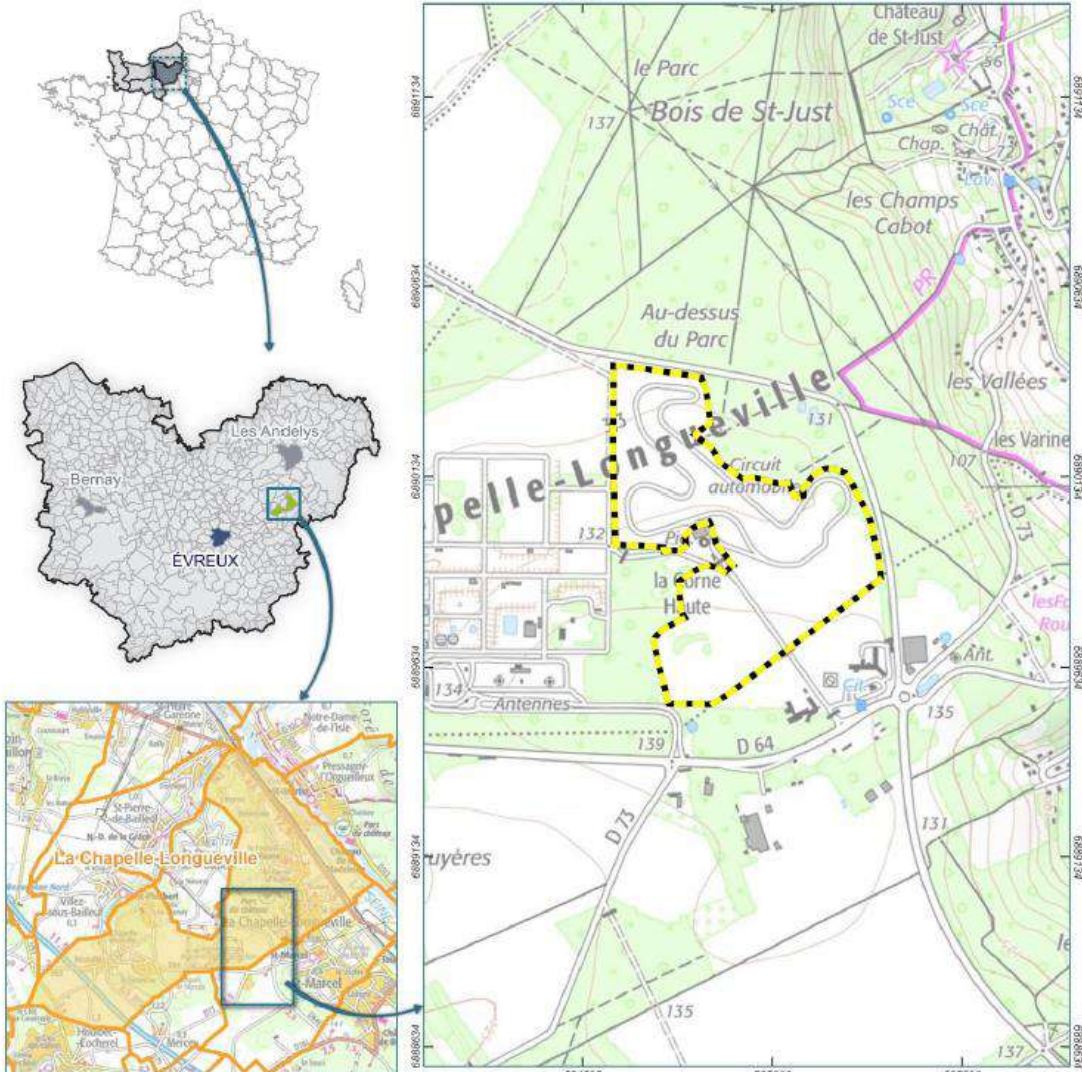


SOMMAIRE



- 1. CNPP s'associe à Technique Solaire, pour le développement du projet.**
- 2. Le projet de centrale photovoltaïque au sol de la Chapelle-Longueville**
 - Localisation et historique de la zone du projet
 - Résultats des études
 - Implantation potentielle

Présentation du projet

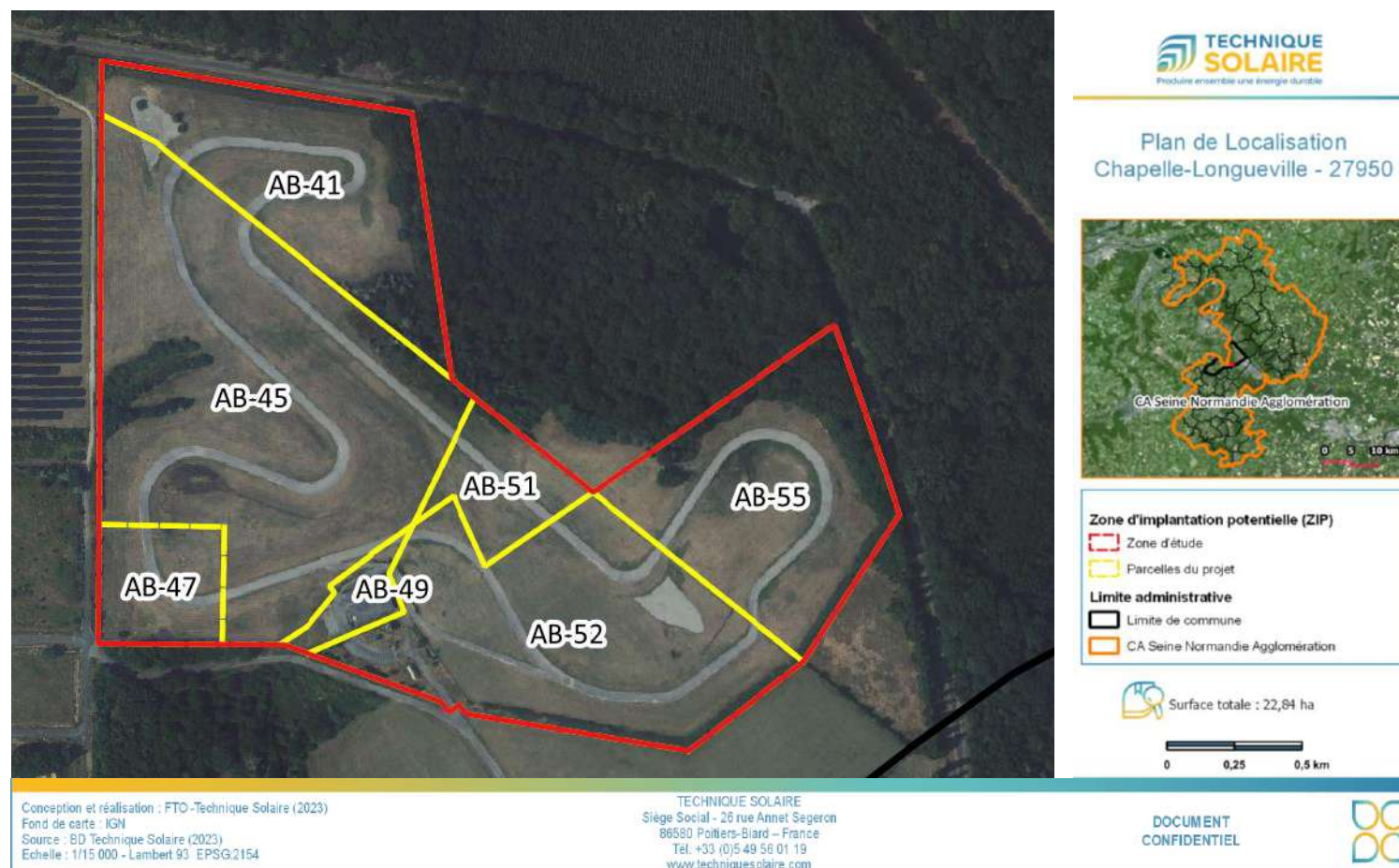


- ❑ Site construit dans l'ancien périmètre de la raffinerie BP fermée en 1968.
- ❑ Construction d'un circuit automobile en 2010.
- ❑ Arrêt d'exploitation de la vitesse maximale sur le circuit en 2015.
- ❑ Surface non exploitée depuis.

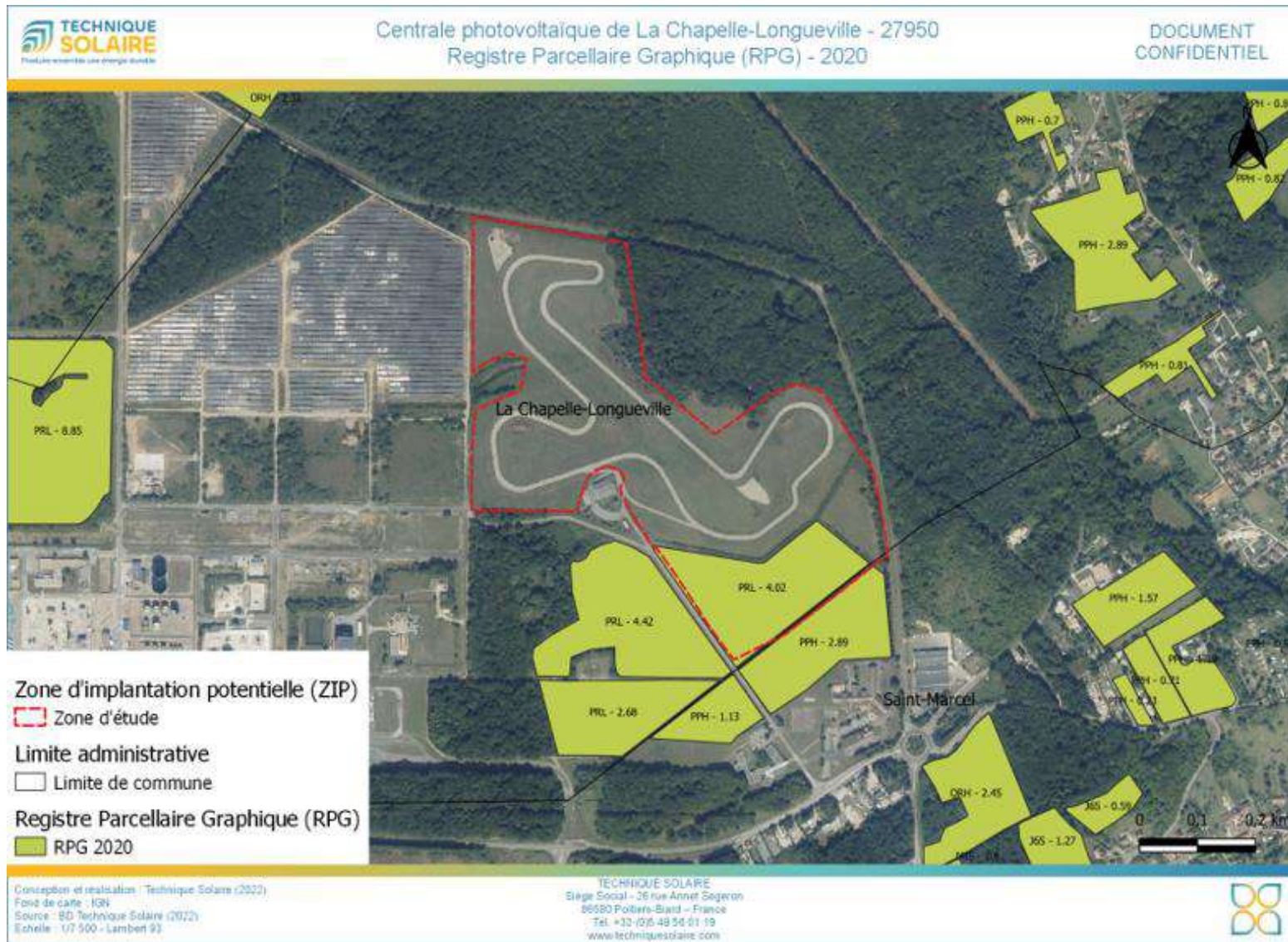


Localisation

IDU	NUMERO	FEUILLE	SECTION	CODE_DEP	NOM_COM	CODE_COM	COM_ABS	CODE_ARR	Surface Ha
27554000AB0041	41	1	AB	27	La Chapelle-Longueville	554	0	0	3.4
27554000AB0045	45	1	AB	27	La Chapelle-Longueville	554	0	0	8.17
27554000AB0047	47	1	AB	27	La Chapelle-Longueville	554	0	0	1.06
27554000AB0051	51	1	AB	27	La Chapelle-Longueville	554	0	0	0.96
27554000AB0052	52	1	AB	27	La Chapelle-Longueville	554	0	0	5.09
27554000AB0055	55	1	AB	27	La Chapelle-Longueville	554	0	0	3.73



Localisation



Surface disponible

25.94 ha

Accessibilité et pente

Aucune pente

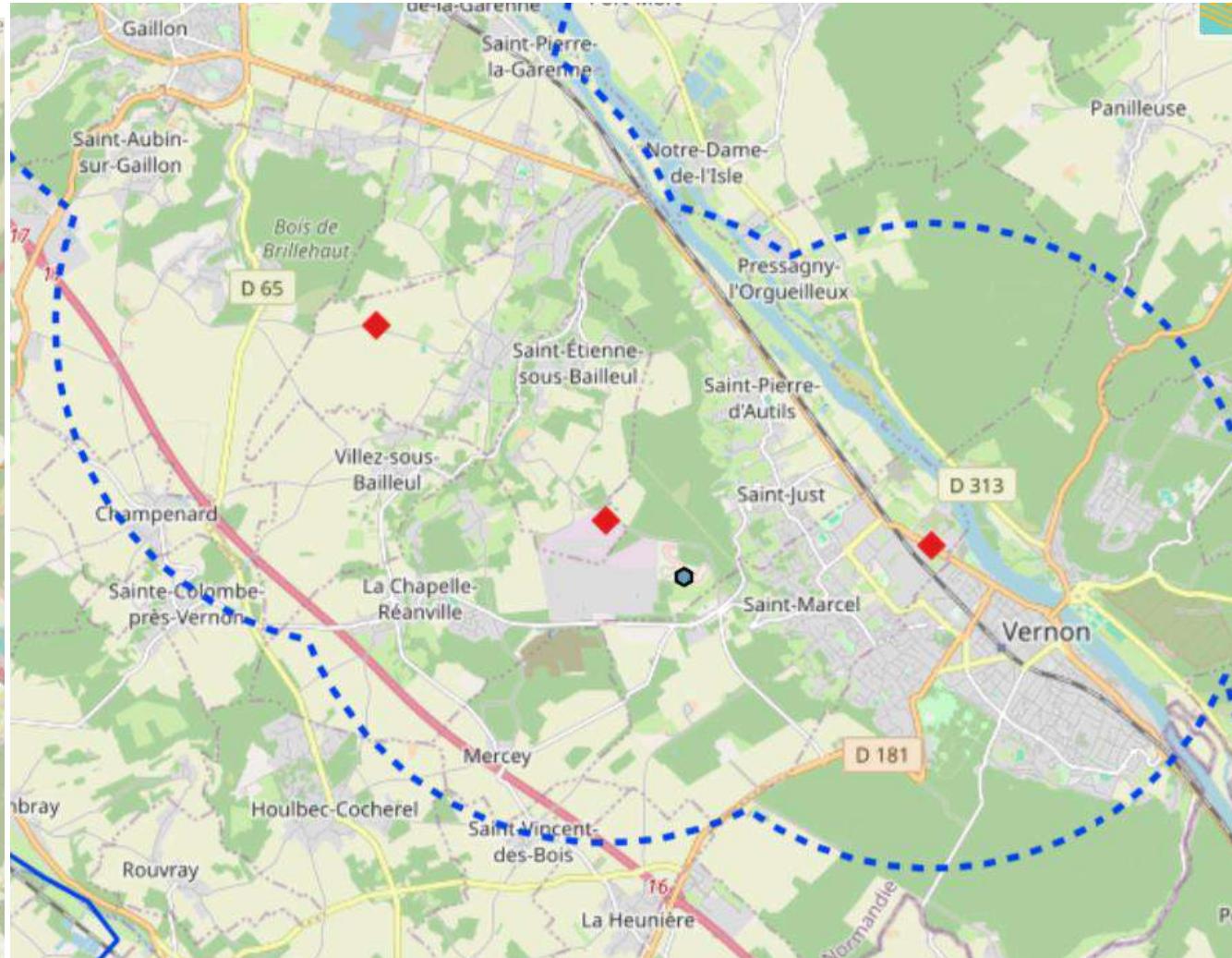
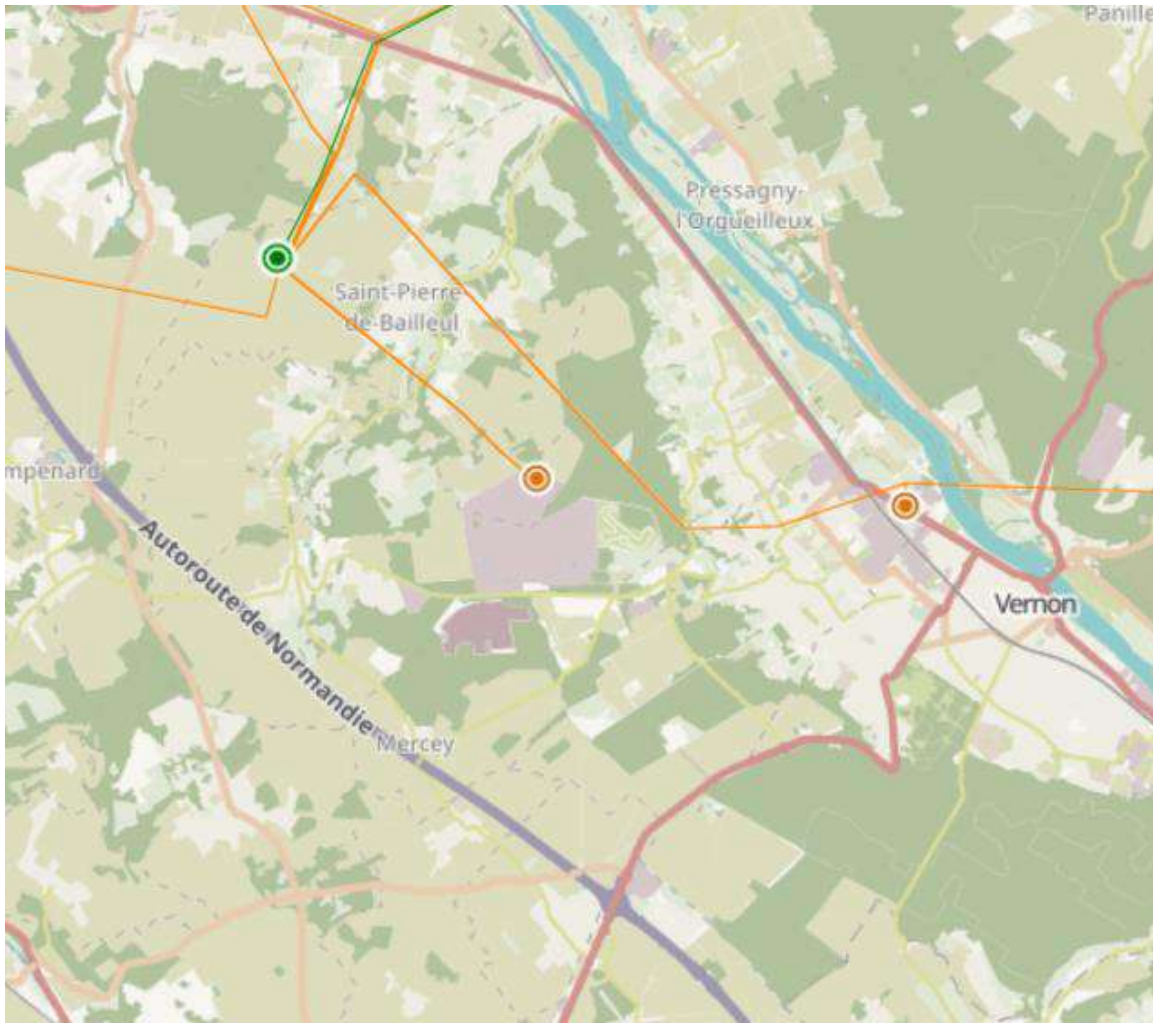
Potentiel d'ensoleillement par an

1 690 h

L'irradiation solaire par an

1 140 kWh/m²

Localisation, raccordement possible



Localisation, raccordement possible

Raccordement

La Chapelle-Reanville

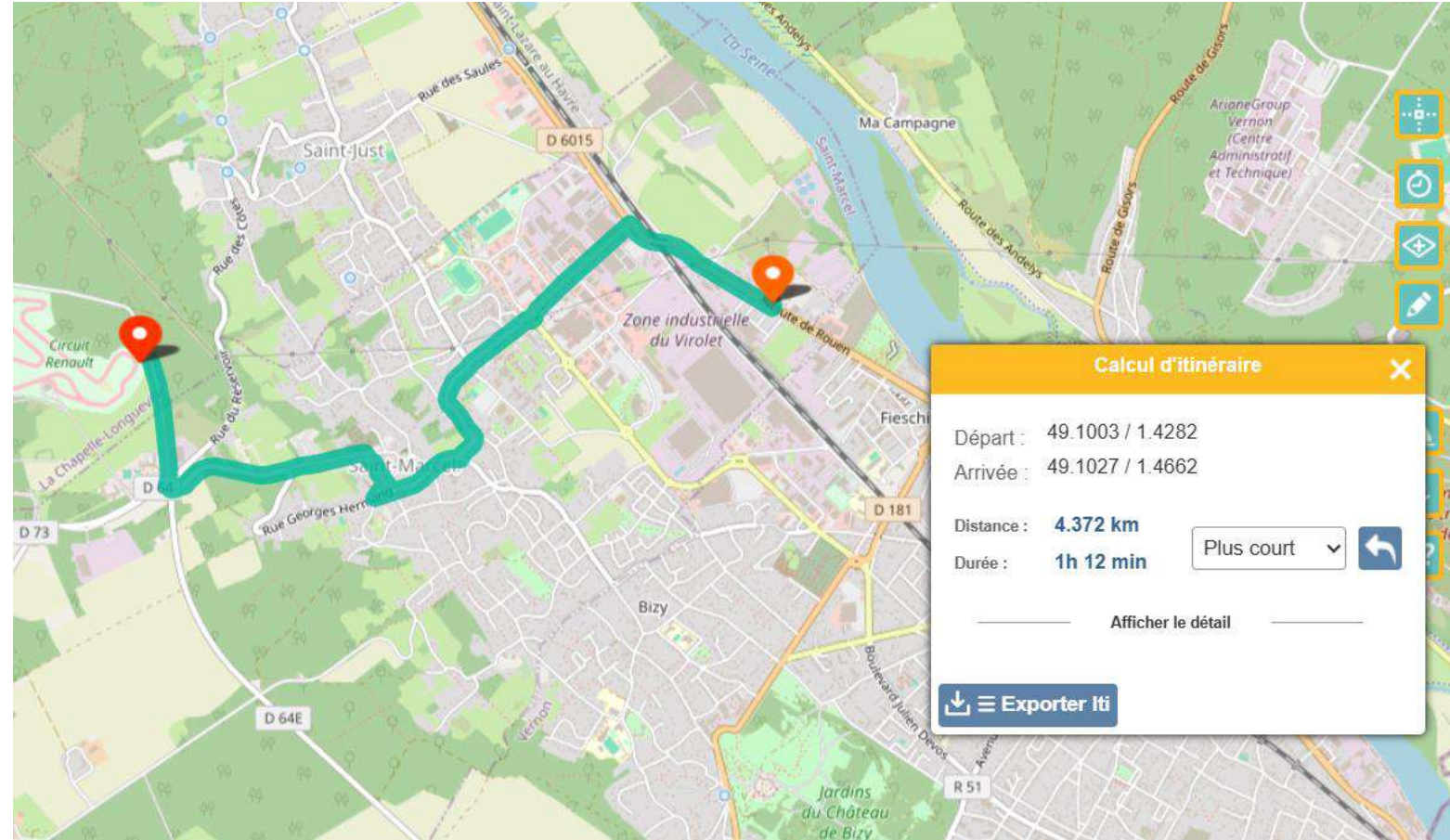
600 m

Le Marais

4,5 km

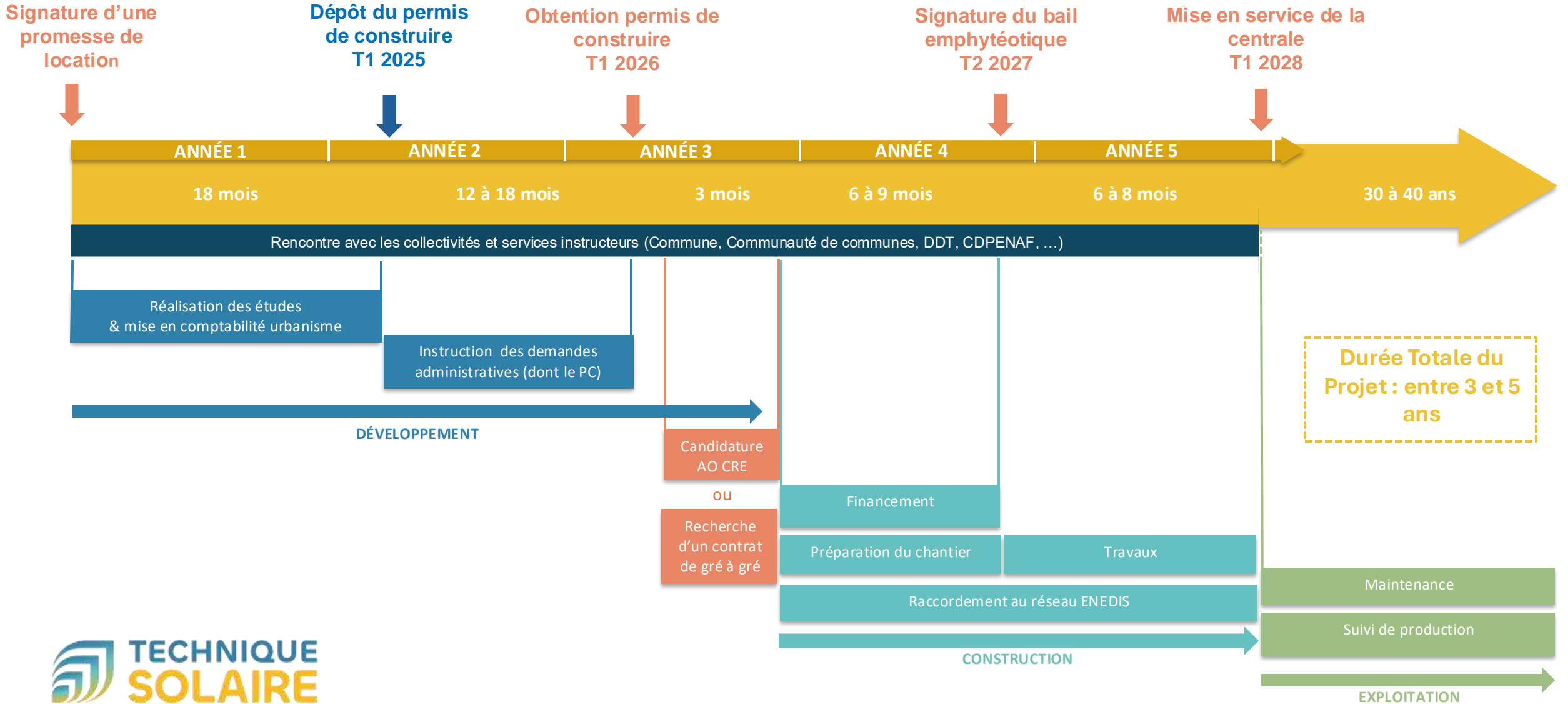
Saint-Pierre de bail

6,4 km



Itinéraire possible jusqu'au poste source – Le Marais

Calendrier prévisionnel

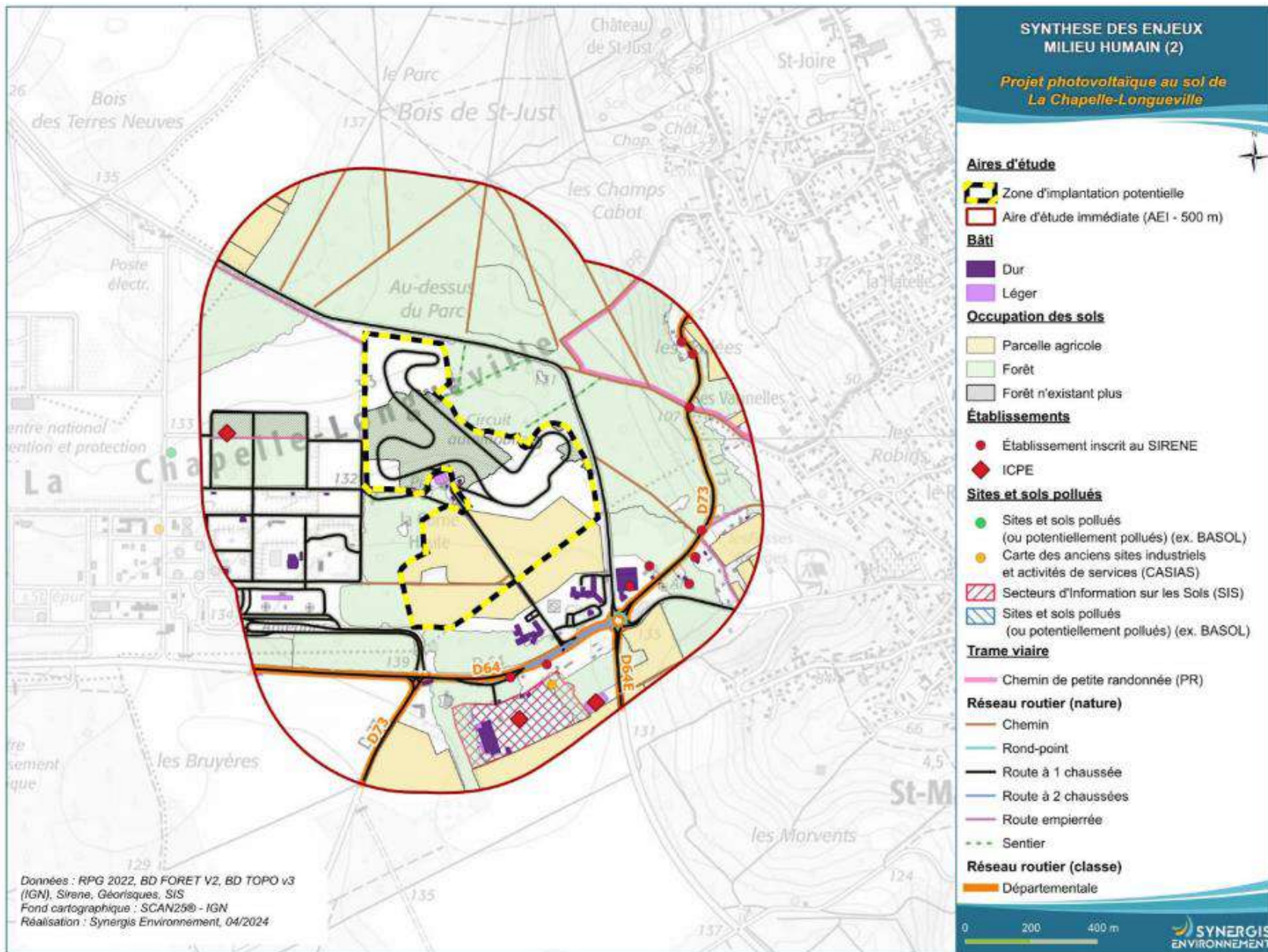


SOMMAIRE



- 1. CNPP s'associe à Technique Solaire, pour le développement du projet.**
- 2. Le projet de centrale photovoltaïque au sol de la Chapelle-Longueville**
 - Localisation et historique de la zone du projet
 - Résultats des études
 - Implantation potentielle

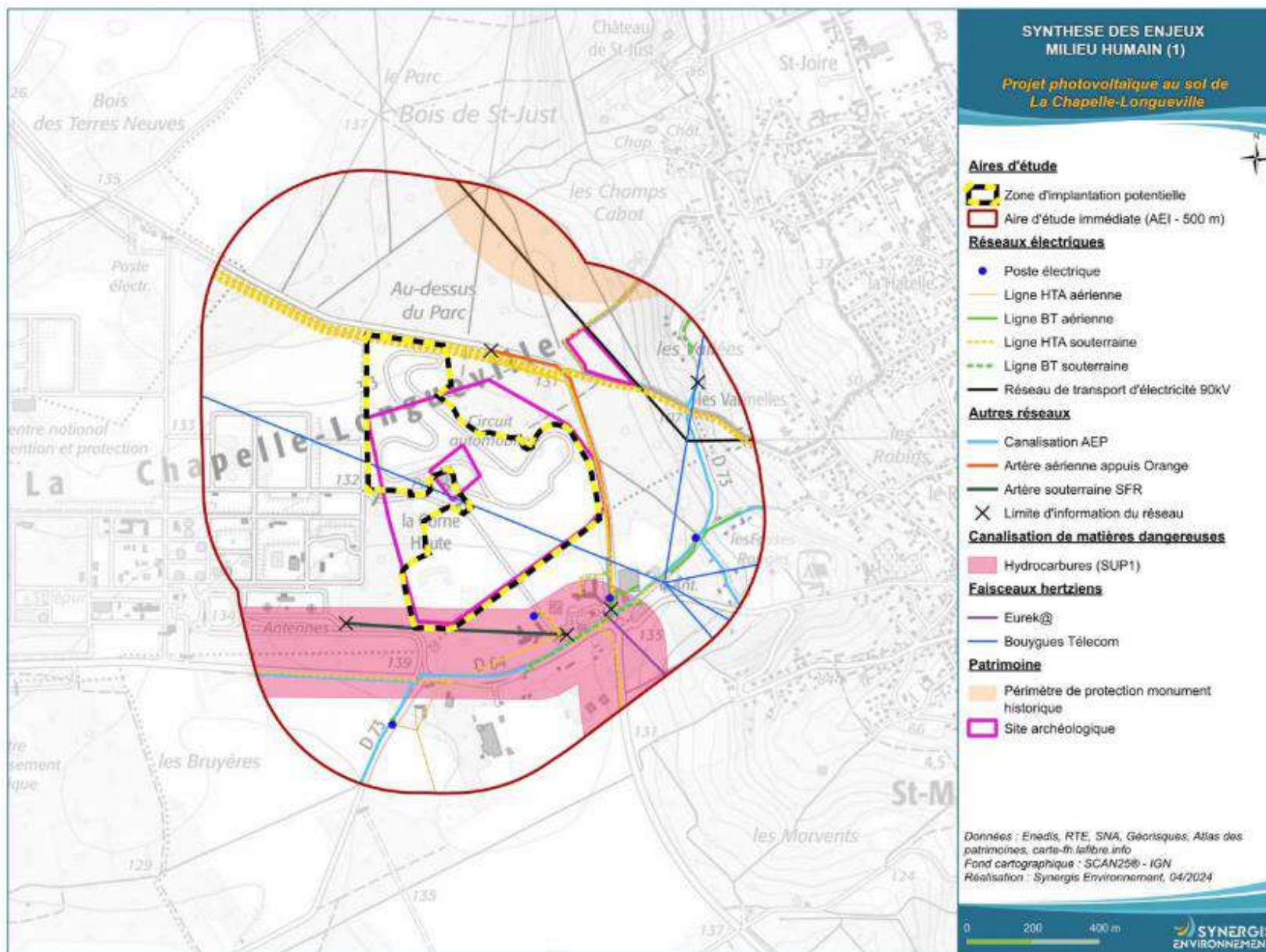
Etat initial, milieu physique et humain



Synthèse des enjeux modérés

Réseaux électriques	Neuf lignes moyenne tension (HTA)
Canalisations	Une canalisation de transport de matières dangereuses de type hydrocarbures
	Des canalisations d'eau potable sont identifiées
Patrimoine	Des sites archéologiques sont recensés dans l'aire d'étude. Une prescription de diagnostic archéologique pourra être émise préalablement au démarrage des travaux.

Etat initial, milieu physique et humain

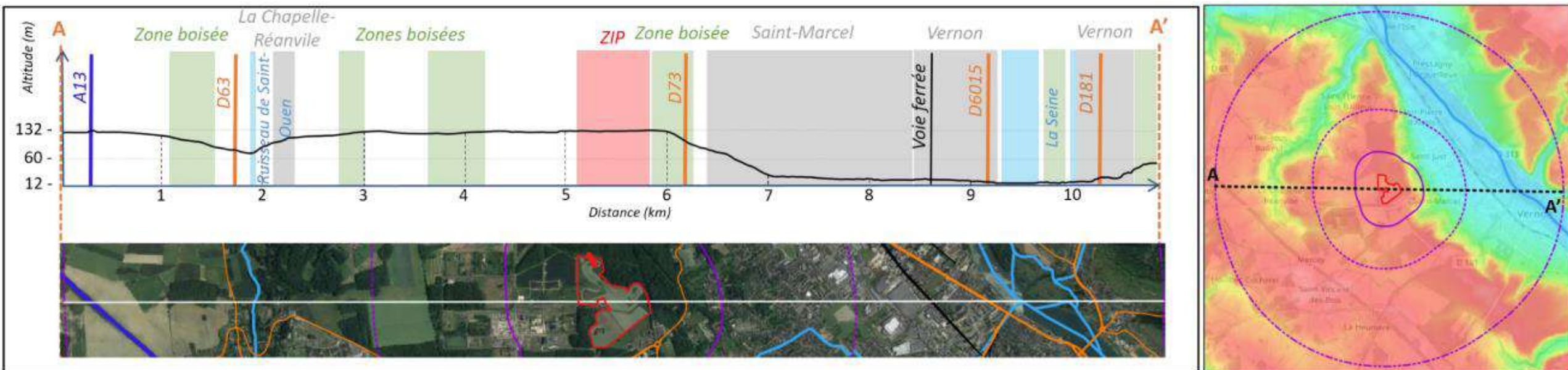


Synthèse des enjeux modérés

Occupations et utilisations	Parcelle au RPG
Documents locaux d'urbanisme	Le PLU de la Chapelle-Longueville est en cours d'élaboration. RNU en vigueur aujourd'hui.
Sites et sols pollués	La ZIP est incluse dans l'enceinte du CNPP présentant compte tenu de ses activités passées et actuelles des sources potentielles de pollution

La sensibilité du milieu physique et humain des parcelles du projet est limitée.

Etat initial, volet paysager



Projet photovoltaïque : La Chapelle-Longueville (27)

24/04/2024

Source : IGN

NCA Environnement



Figure 23 : Profil altimétrique du territoire d'étude
(Source : NCA Environnement)

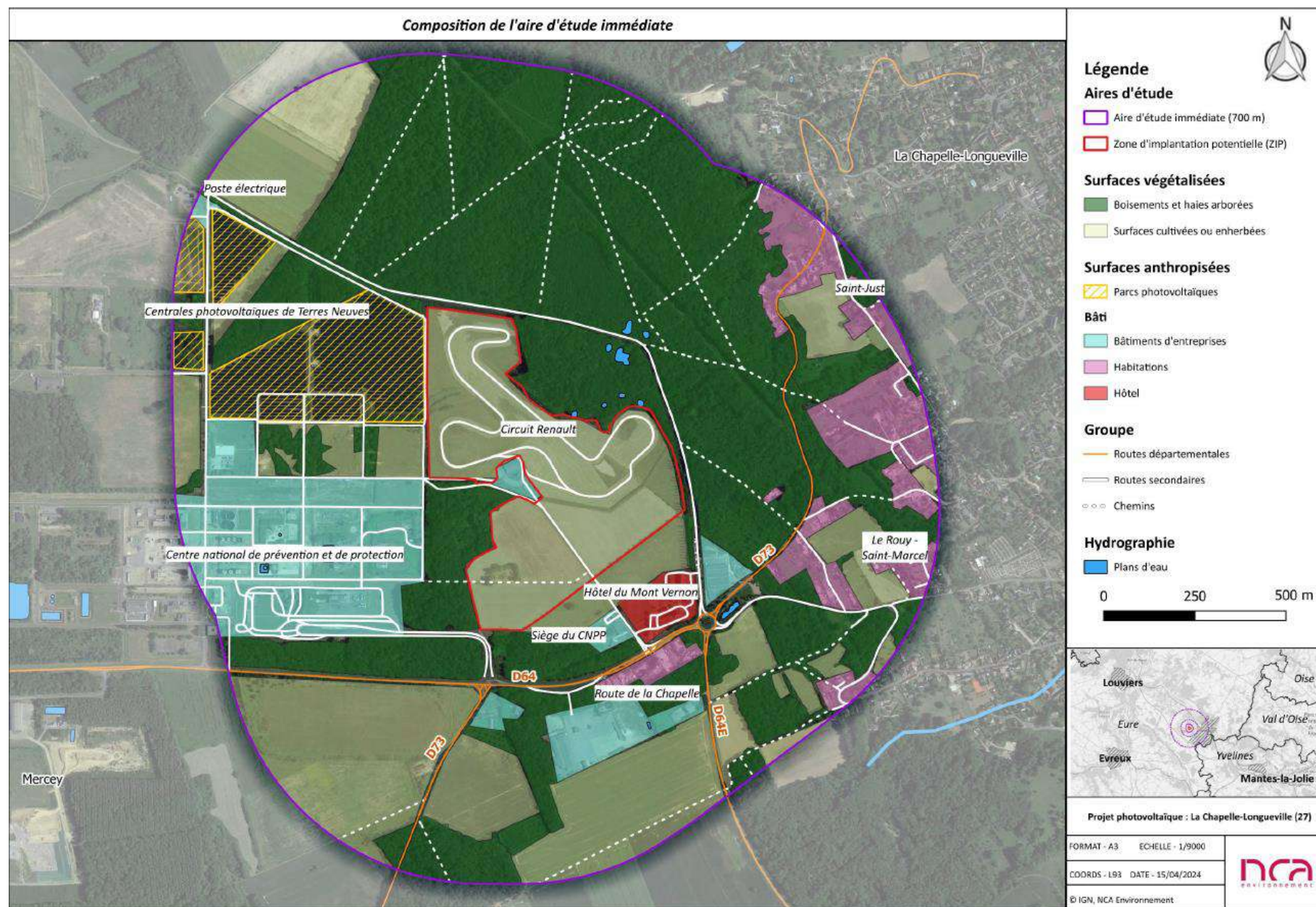


Figure 98 : Carte de la composition de l'aire d'étude immédiate

Etat initial, volet paysager



Vue n°4 – Sensibilité attribuée à la rue de la Cressonnière

Localisation : La Chapelle-Longueville

Thématique	Distance de la ZIP	Fréquentation du lieu	Qualité paysagère	Proportion de la ZIP dans le paysage
Axe de circulation / Route secondaire	25 m	Faible	Bonne	Très faible



Sensibilité

Négligeable

Très faible

Faible

Modérée

Forte

Très forte

Etat initial, volet paysager



Vue n°3 – Sensibilité attribuée à l'Hôtel du Mont Vernon

Localisation : Centre National de Prévention et de Protection, Saint-Marcel

Thématique	Distance de la ZIP	Fréquentation du lieu	Qualité paysagère	Proportion de la ZIP dans le paysage
Lieu de travail / Entreprise	100 m	-	Moyenne	Faible



Sensibilité

Négligeable

Très faible

Faible

Modérée

Forte

Très forte

Etat initial, volet paysager - Synthèse des sensibilités

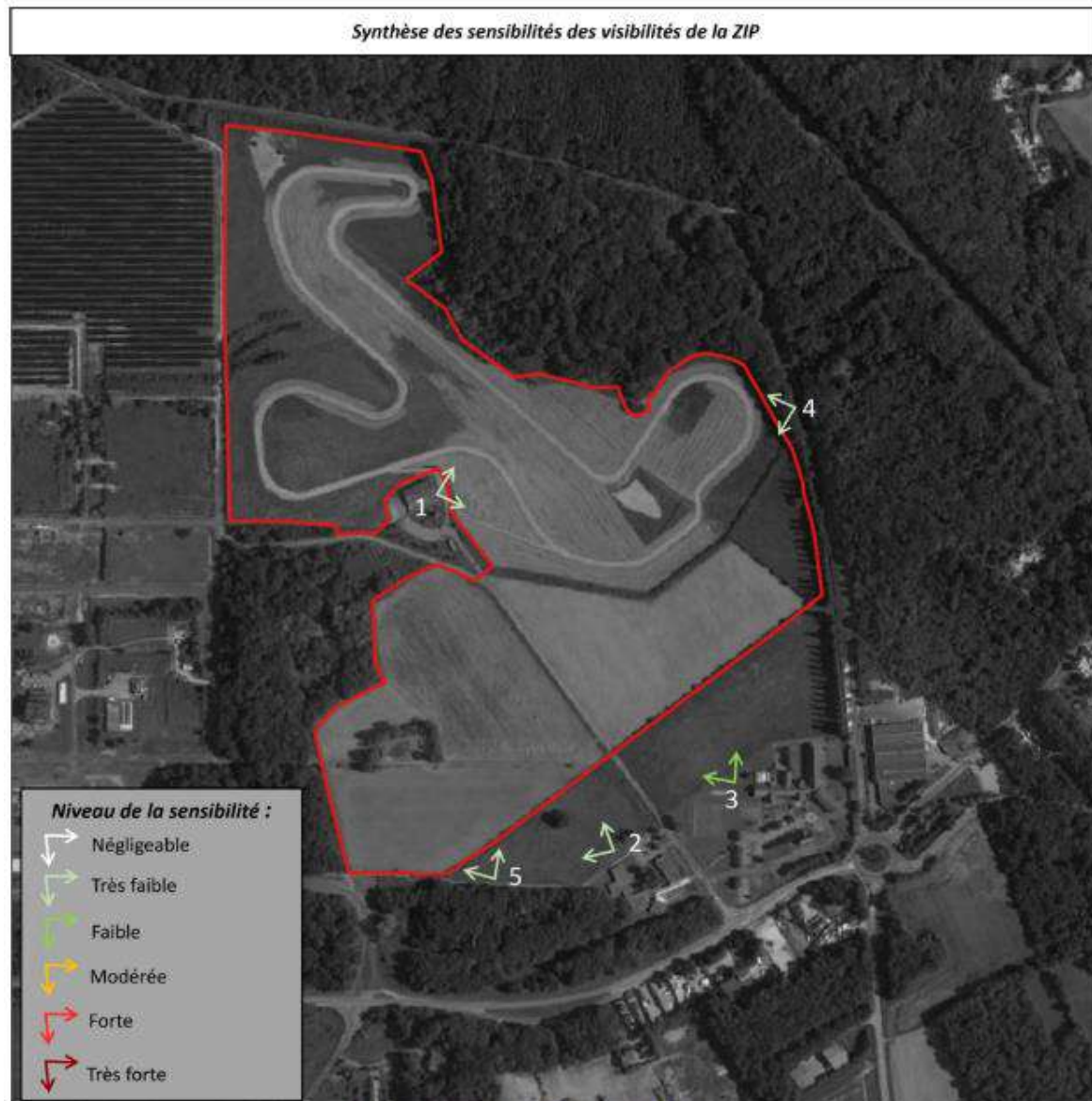
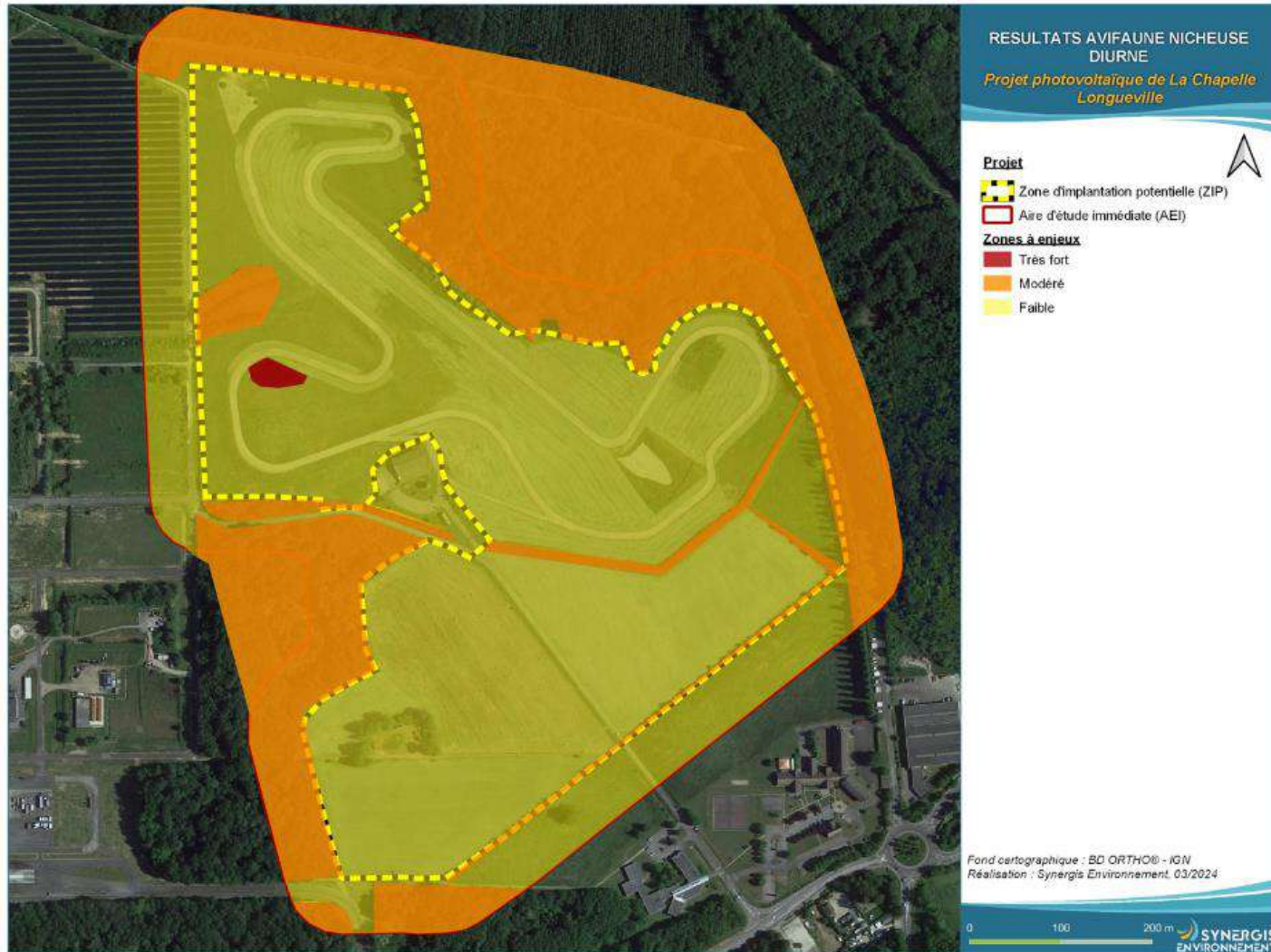


Figure 119 : Synthèse des sensibilités des visibilitées

- Les boisements et haies arborées autour du site occultent la ZIP depuis les AEE, AER et la plupart de l'AEI.
- Les rares visibilitées au sein de l'AEI concernent des lieux de travail internes au CNPP et une route secondaire.
- L'isolement spatial et visuel de la ZIP permet son occultation depuis la quasi-totalité du territoire d'étude.

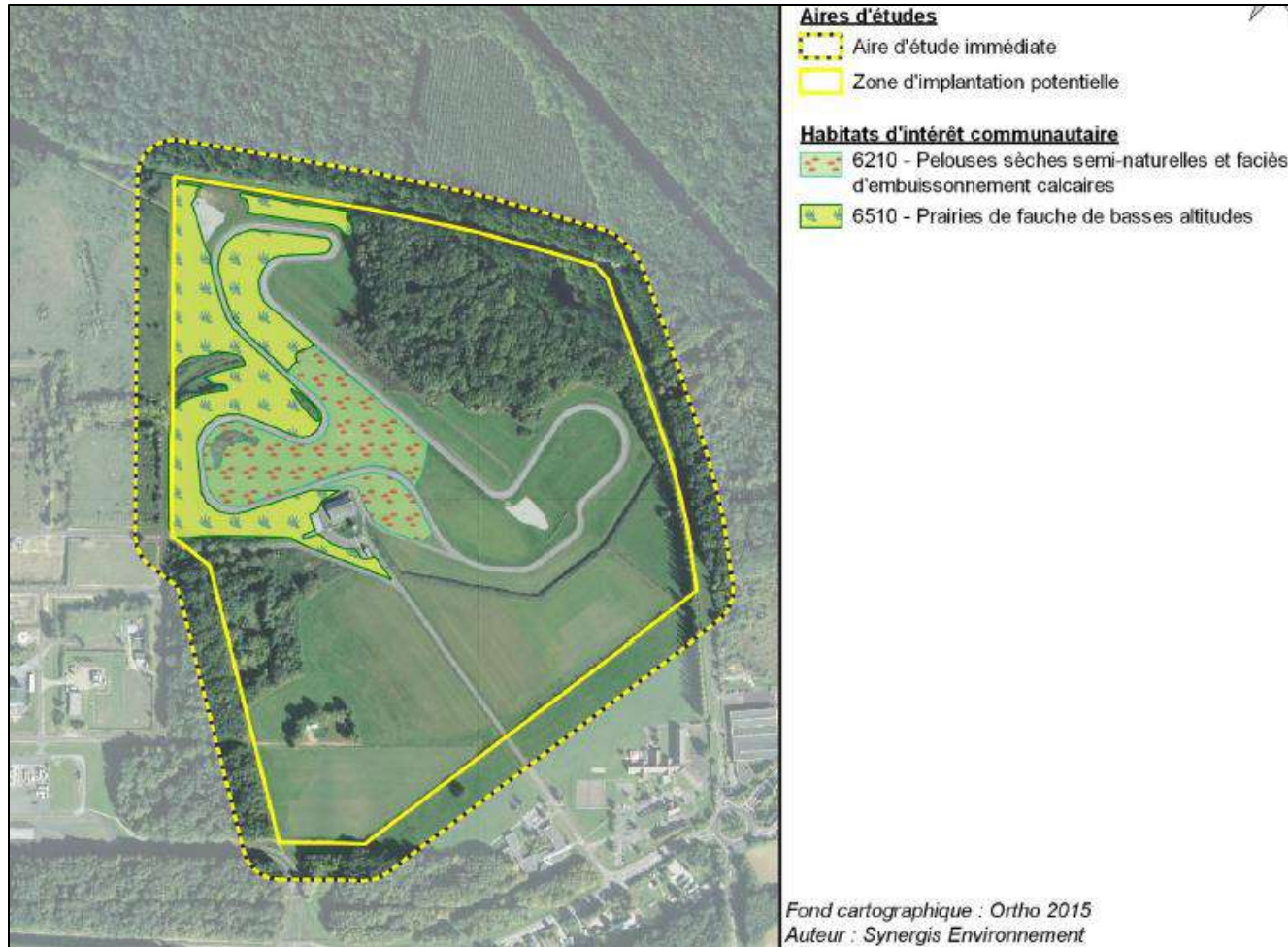
La sensibilité paysagère des parcelles du projet est très limitée.

Etat initial, milieu naturel – Synthèse des enjeux avifaune nicheuse diurne



L'œdicnème criard et le vanneau huppé

Sont les espèces présentant le plus fort intérêt. Il convient donc d'être très vigilant concernant ces deux classées



Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques

Enjeu patrimonial, du fait de son statut d'habitat d'intérêt communautaire.

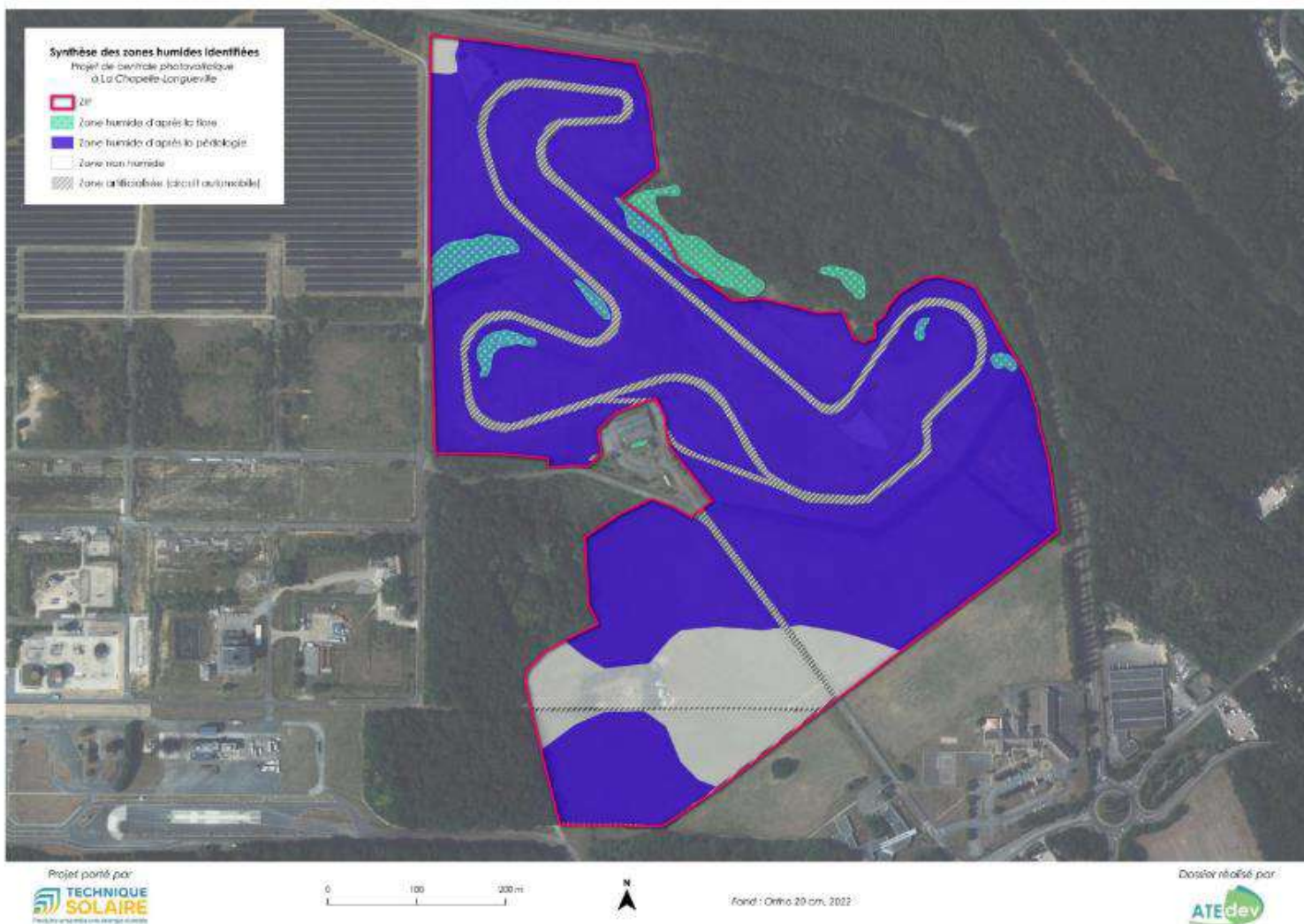
Intérêt écologique notable puisque favorable à une biodiversité floristique et faunistique.

Prairies de fauche atlantiques

Les prairies de fauche d'intérêt communautaire, présentent un enjeu patrimonial.

Elles ont un intérêt écologique pour l'accueil de la faune.

Etat initial, milieu naturel - Zone humide



Zones humides :

Présence de poches humides détectées par critère floristique

Zones humides pédologiques sur la quasi-totalité

Mesure d'évitement : évitement au maximum des infrastructures sur la zone

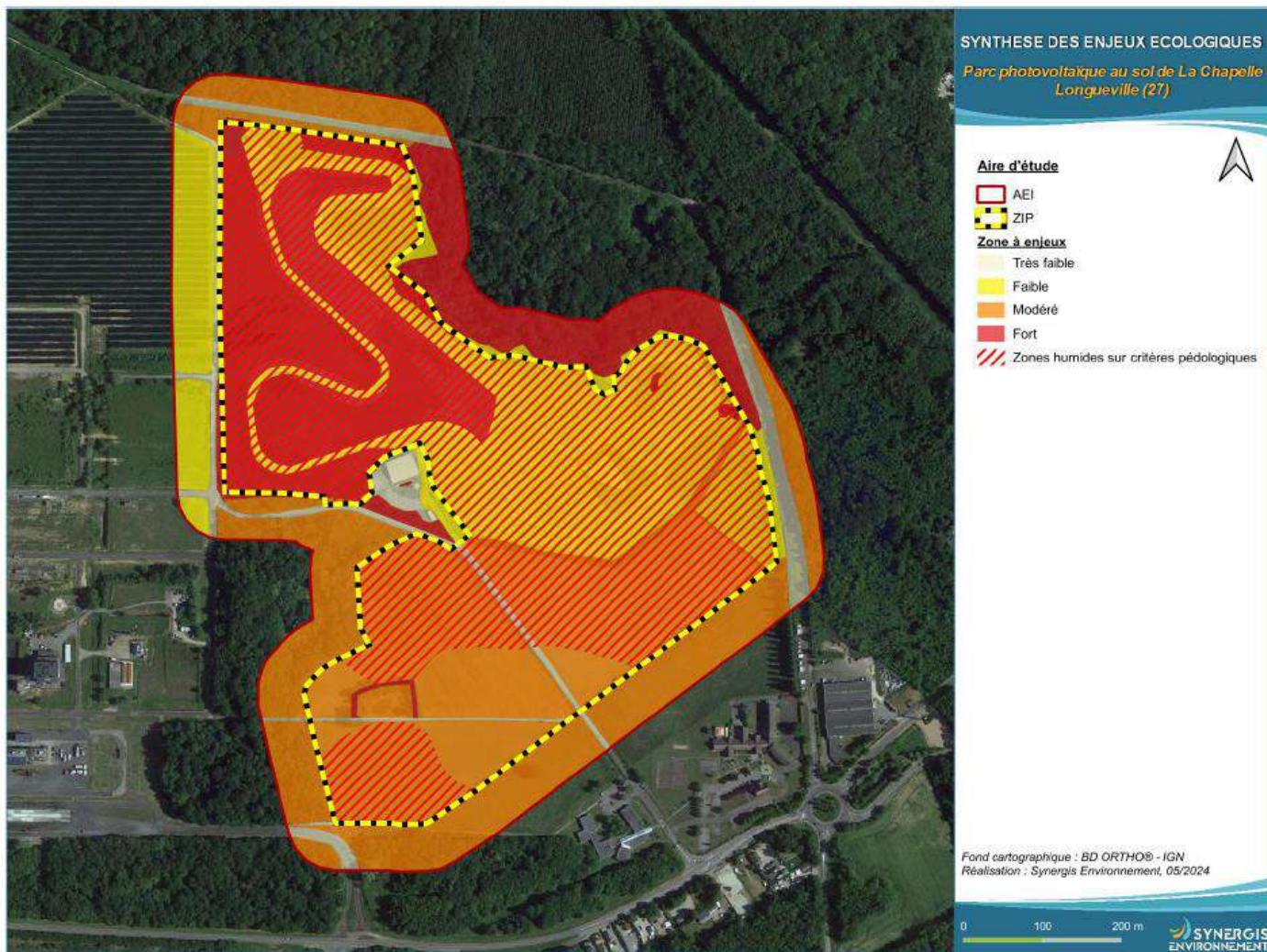


Figure 72 : Synthèse des enjeux

Habitats à enjeux forts

- La pelouse semi-sèche calcaire subatlantique
- La prairie de fauche atlantique

Flore à enjeux forts

- La Gesse de Nissole
- Le Millepertuis des Marais

Zones Humides sur la quasi-totalité du site

L'œdicnème criard et le vanneau huppé

Sont les espèces présentant le plus fort intérêt. Il convient donc d'être très vigilant concernant ces deux classées

SYNTHESE DES MESURES

Mesures d'évitement

- Evitement total de l'habitat de la Millepertuis des Marais & stations de gesse de Nissole
- Phase de travaux adaptée (zones humides)

Mesures de réduction

- Espacement des tables (taux de recouvrement inf 50%)
- Structure en tracker

Autres mesures

- Gestion extensive des prairies d'intérêts communautaires entre et sous les panneaux

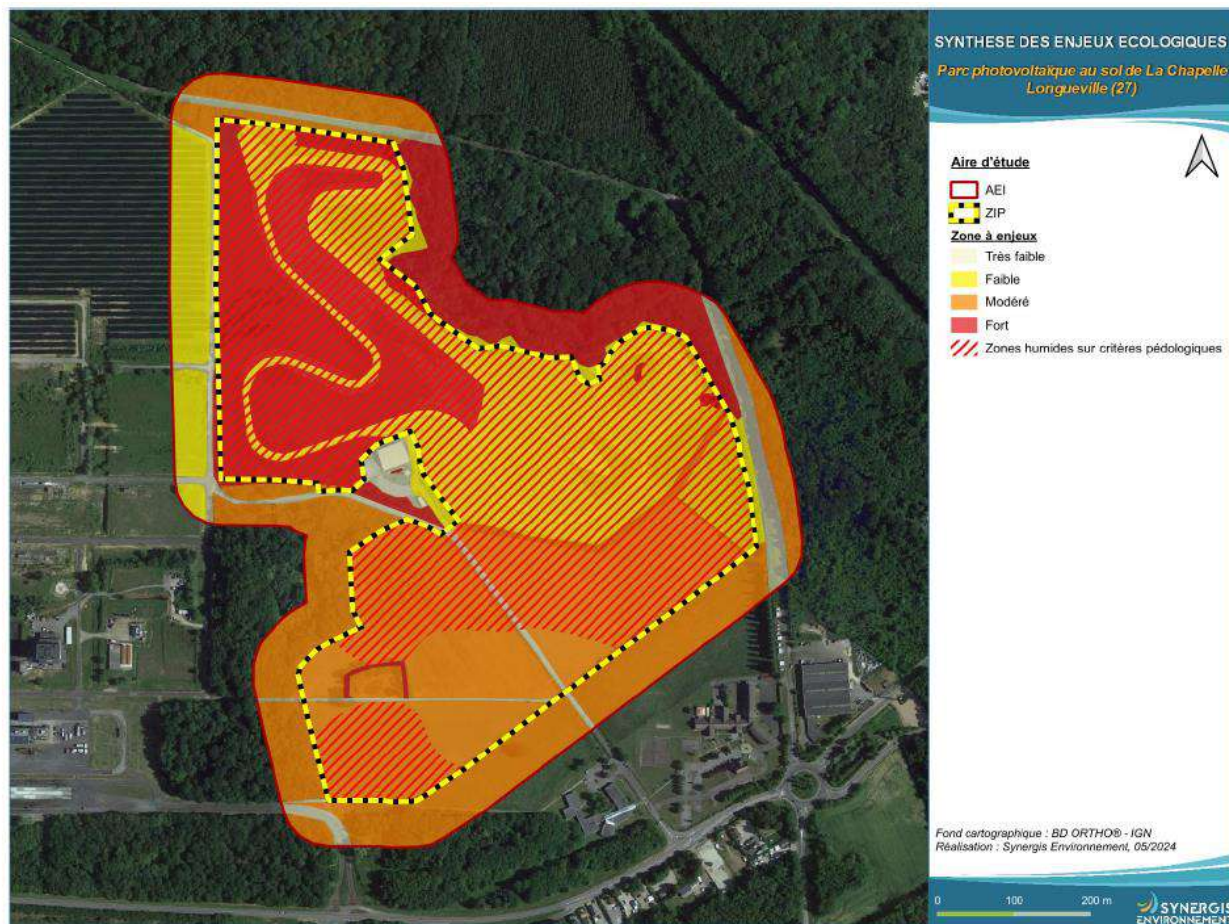


Figure 72 : Synthèse des enjeux

Enlèvement total de la piste du circuit

SOMMAIRE

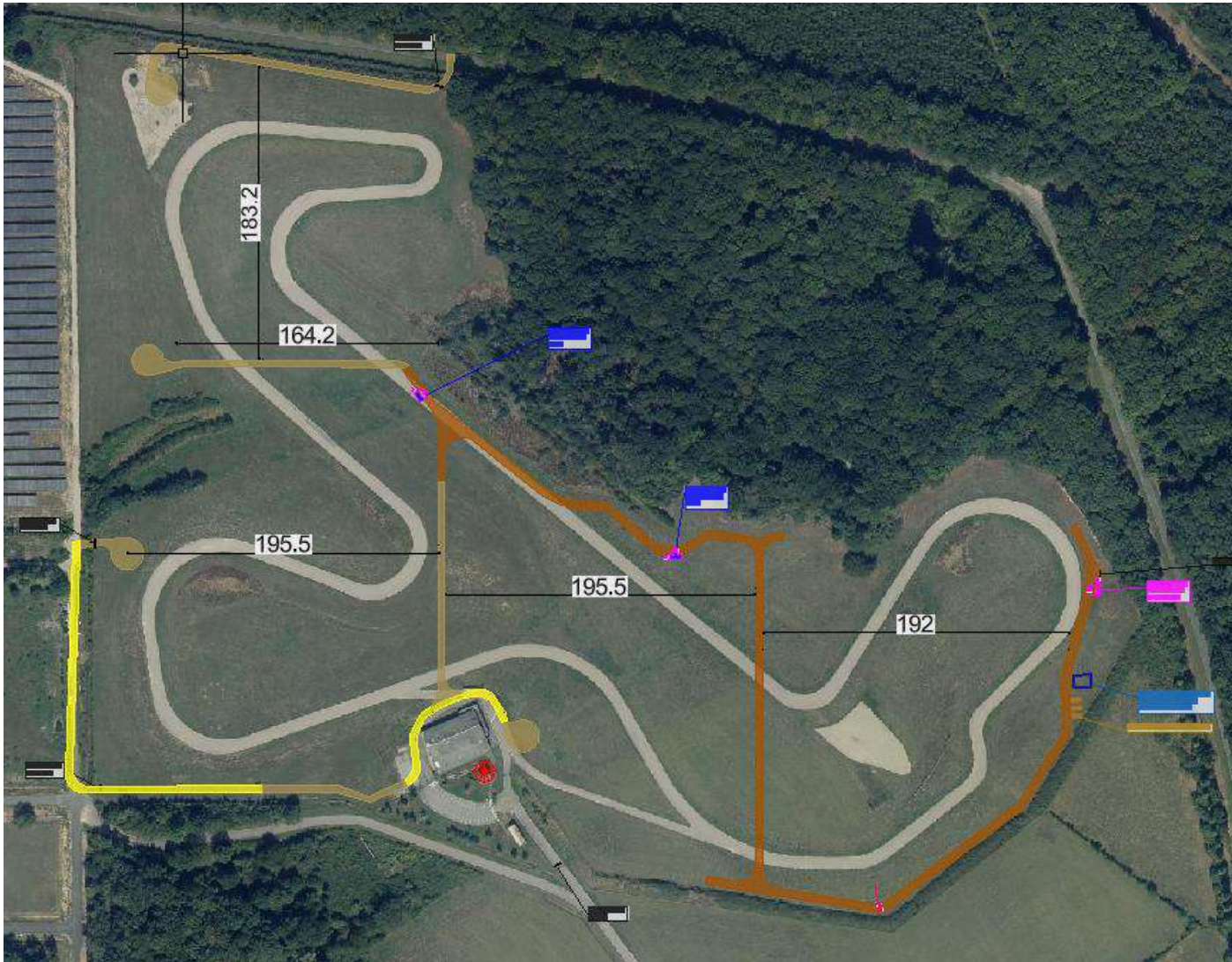


- 1. CNPP s'associe à Technique Solaire, pour le développement du projet.**
- 2. Le projet de centrale photovoltaïque au sol de la Chapelle-Longueville**
 - Localisation et historique de la zone du projet
 - Résultats des études
 - Mesures associées aux enjeux et implantation

SYNTHESE DES MESURES

Mesures de réduction

- Utilisation au maximum des pistes existantes
- Optimisation et réflexion sur l'implantation des pistes (préconisations SDIS)
- Phase de travaux adaptée





SYNTHESE DES MESURES

Mesures d'évitement

- Evitement total de l'habitat de la Millepertuis des Marais

Mesures de réduction

- Espacement des tables (taux de recouvrement inférieur 50%)
- Structure en tracker (meilleur partage de la lumière)

Autres mesures

- Gestion extensive des prairies d'intérêts communautaires entre et sous les panneaux

SYNTHESE DES MESURES

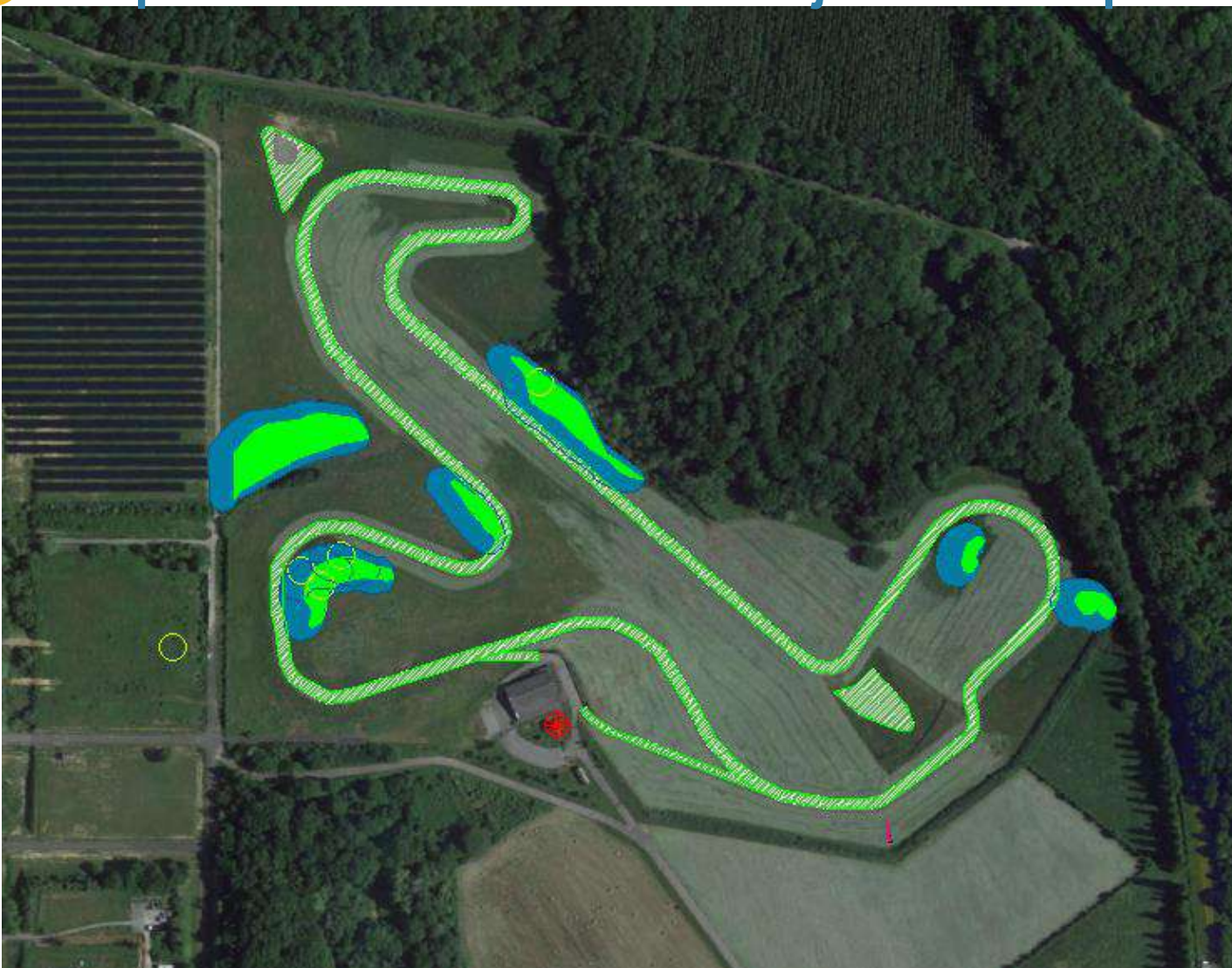
Mesures d'évitement

- Evitement de l'habitat de la Millepertuis des Marais
- Evitement des stations de la gesse de Nissole
- Evitement des zones humides floristiques
- Eloignement de plus de 10m des stations, habitat de la Millepertuis des marais et des zones humides floristiques

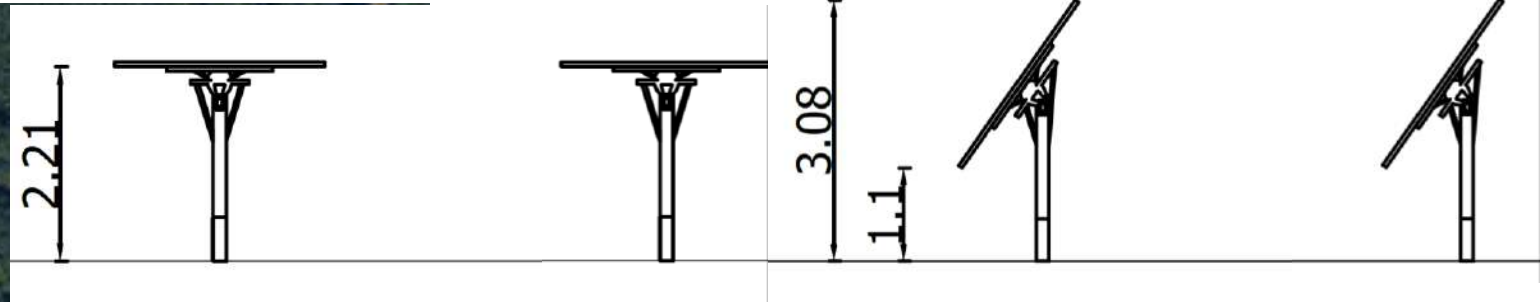
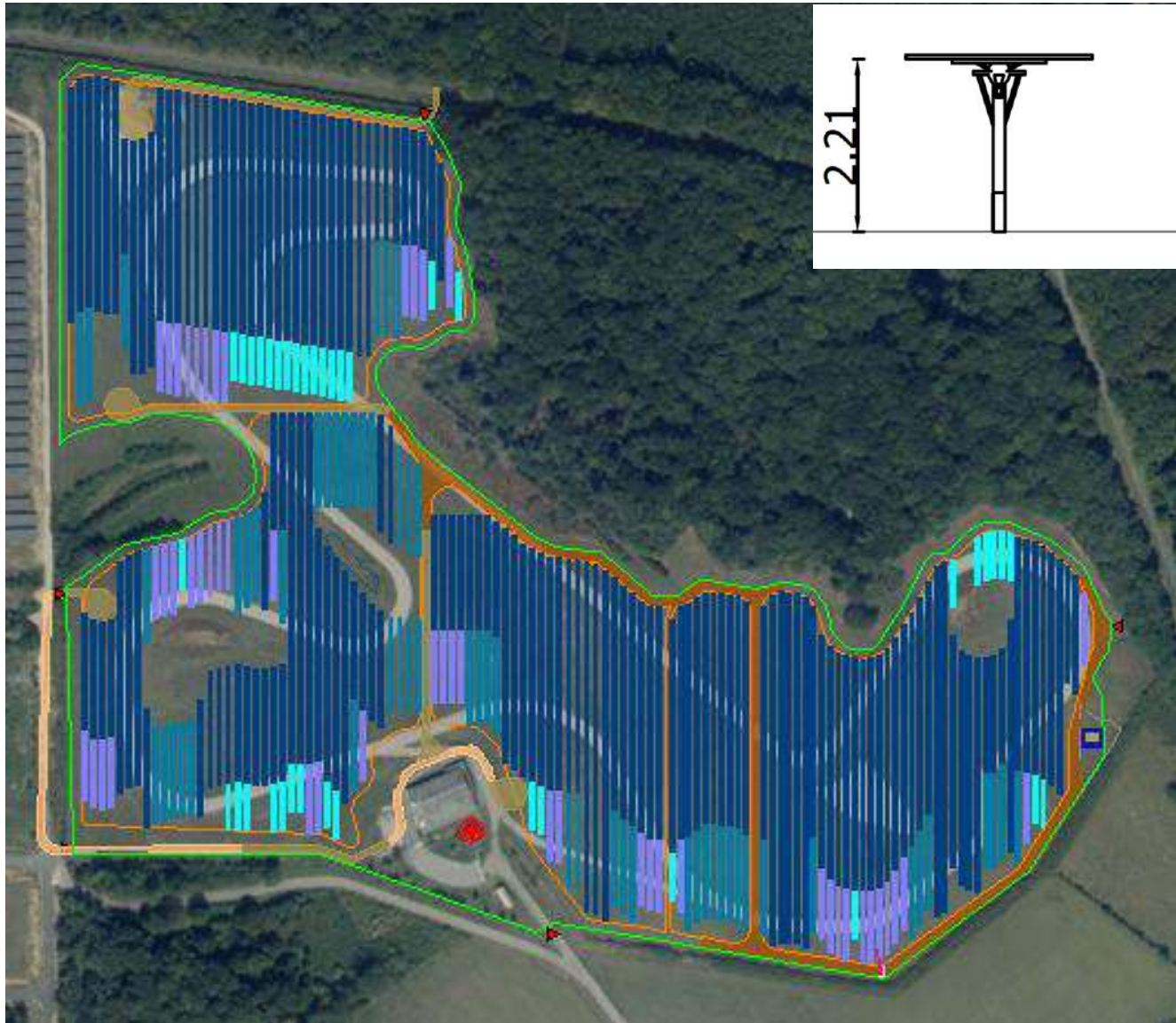
Autres mesures

- Gestion extensive des prairies d'intérêts communautaires entre et sous les panneaux

Enlèvement total de la piste du circuit



Implantation finale – partie Nord



Structure

- **Tracker** (schéma ci-dessous)
- ✓ Largeur 2.5 m
- ✓ Ouest : espace inter rangée 3 m
- ✓ Est : espace inter rangée 2.5 m

Implantation finale – partie Nord

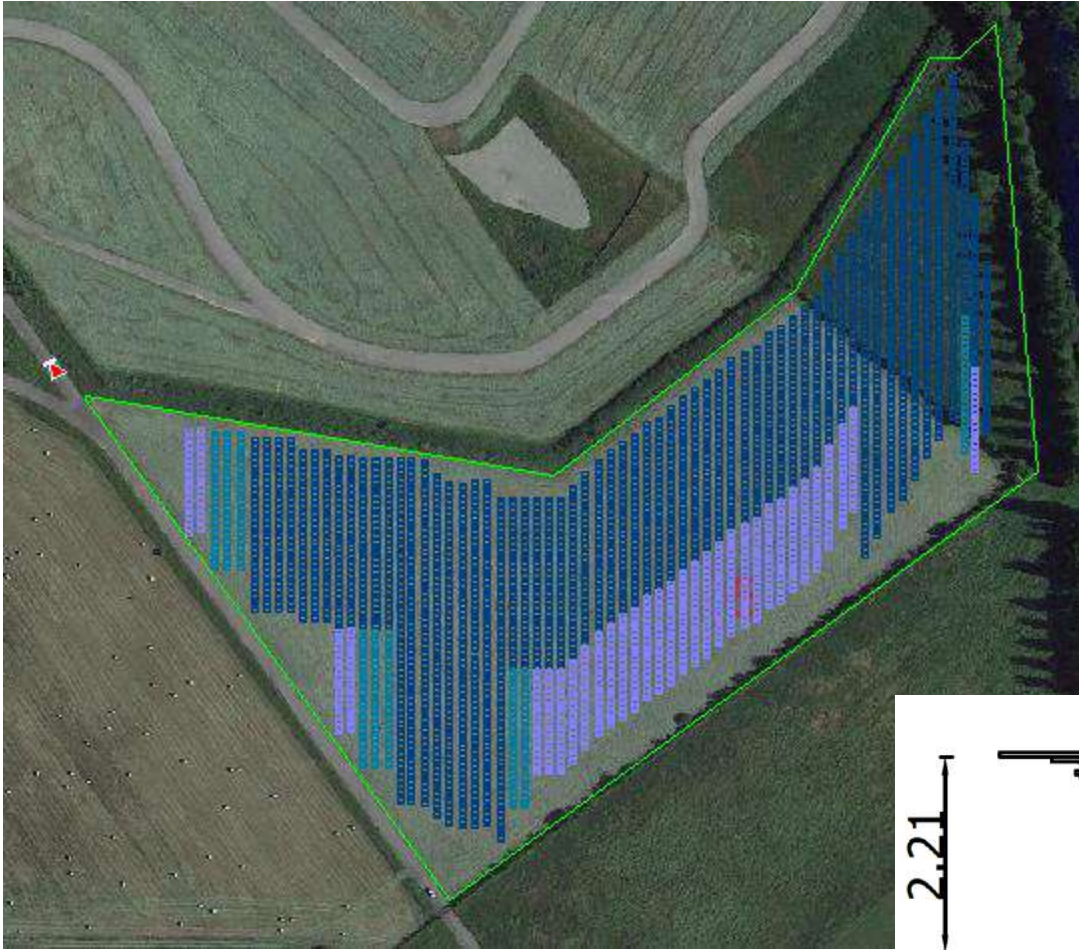
Puissance installée et surface

- 13,8 MWc
- 16,5 ha

Enlèvement total de
la piste du circuit



Implantation finale – partie Sud



Structure

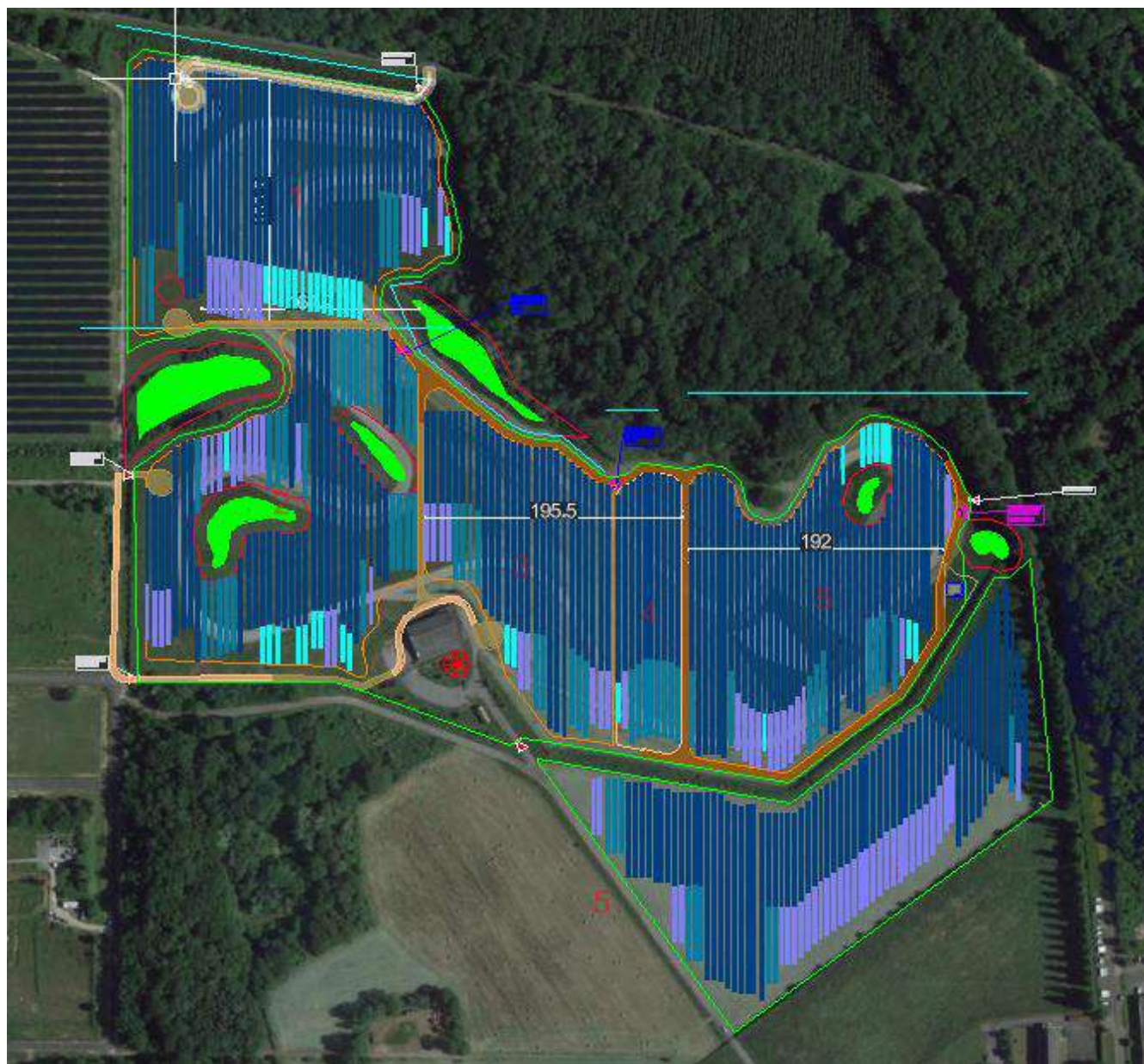
- Tracker (schéma ci-dessous)
- ✓ Largeur 2.5 m
- ✓ espace inter rangée 2.5 m

Implantation finale

Puissance installée et surface

- Environ 17 MWc
 - 21 ha
- ✓ Estimation de la production annuelle :
20 MWh soit la consommation **9 200 habitants**.

Enlèvement total de la piste du circuit





 **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

- Présentation complète de Technique Solaire
- Comparaison des designs de structures photovoltaïques classiques et Agrivoltaïques

TECHNIQUE SOLAIRE : Les associés fondateurs et leur vision

Nos valeurs

Notre expertise du secteur des énergies renouvelables nous permet de ne rien laisser au hasard

Excellence

Initialement un projet entrepreneurial, notre PME devenue ETI est toujours en pleine croissance

Ambition

Durabilité

Nous développons, concevons et construisons nos projets de manière durable et pérenne sous tous leurs aspects

Proximité

La relation instaurée avec nos interlocuteurs constitue une valeur majeure



Julien Fleury

Co-fondateur et directeur général en charge des opérations



Lionel Themine

Co-fondateur et directeur général en charge du financement



Thomas de Moussac

Co-fondateur et directeur général en charge du développement



Majoritaires au capital



Les partenaires financiers historiques du groupe

 **bpi france**

 **CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU**

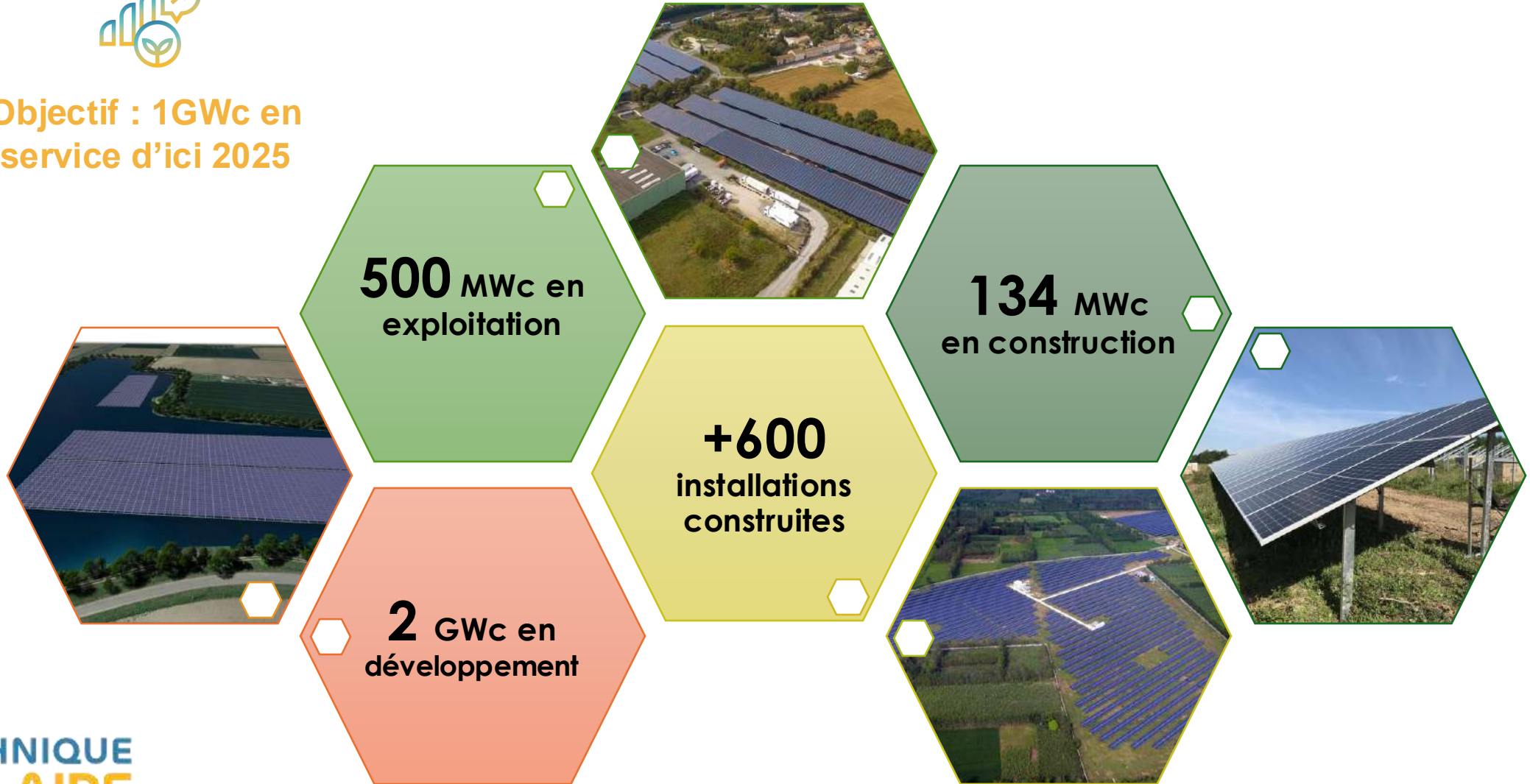
 **UNIFERGIE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE**

Des levées de fonds pour le financement des projets :

- 111 millions d'euros en 2020
- 133 millions d'euros en 2021
- 170 millions d'euros en 2022
- 200 millions d'euros en 2023



Objectif : 1GWc en service d'ici 2025



Focus sur les projets sol et flottants



3 projets au sol en exploitation
7,5 MWc

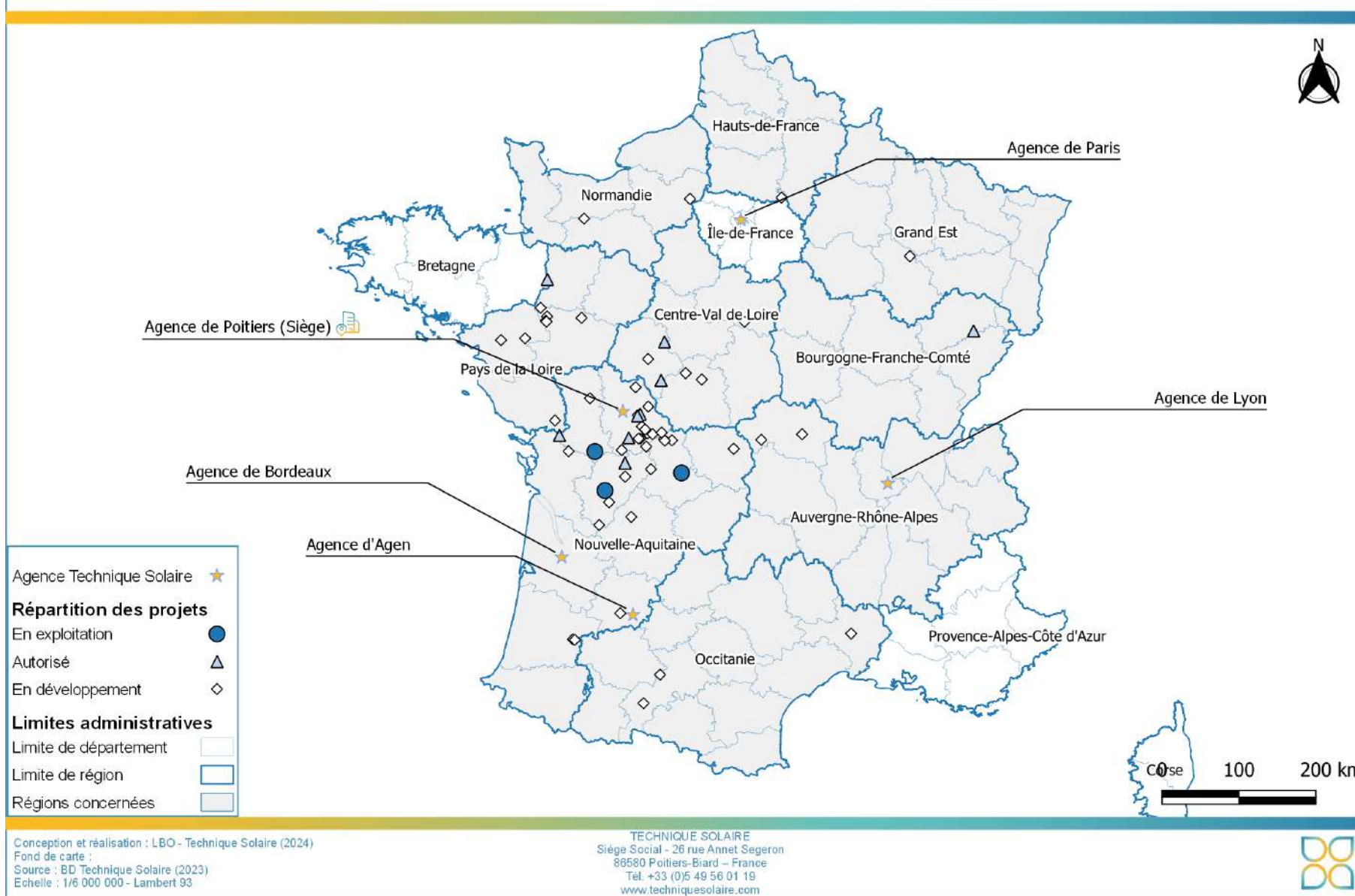
9 projets au sol et flottant autorisés
100,4 MWc

50 projets au sol & flottants en développement
1138 MWc



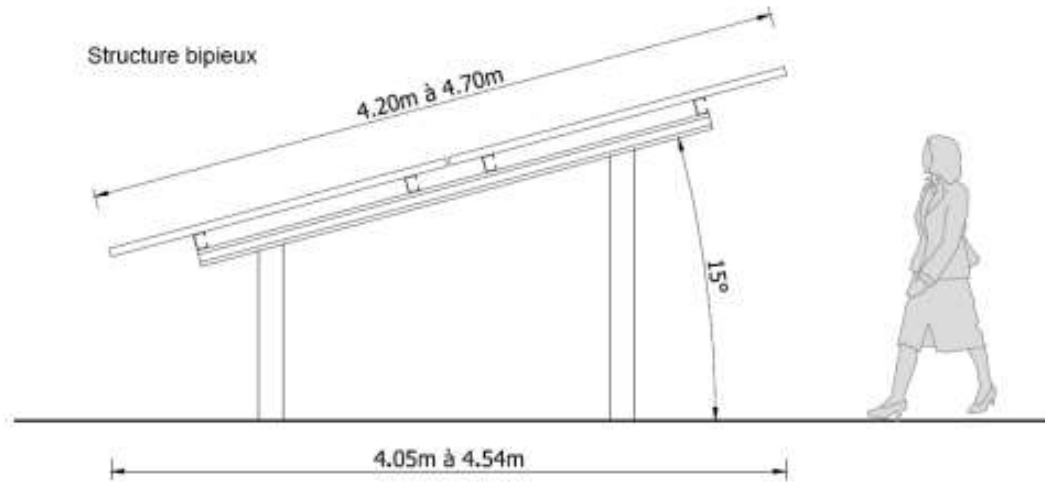
Nos centrales photovoltaïques au sol et flottantes en France

DOCUMENT CONFIDENTIEL

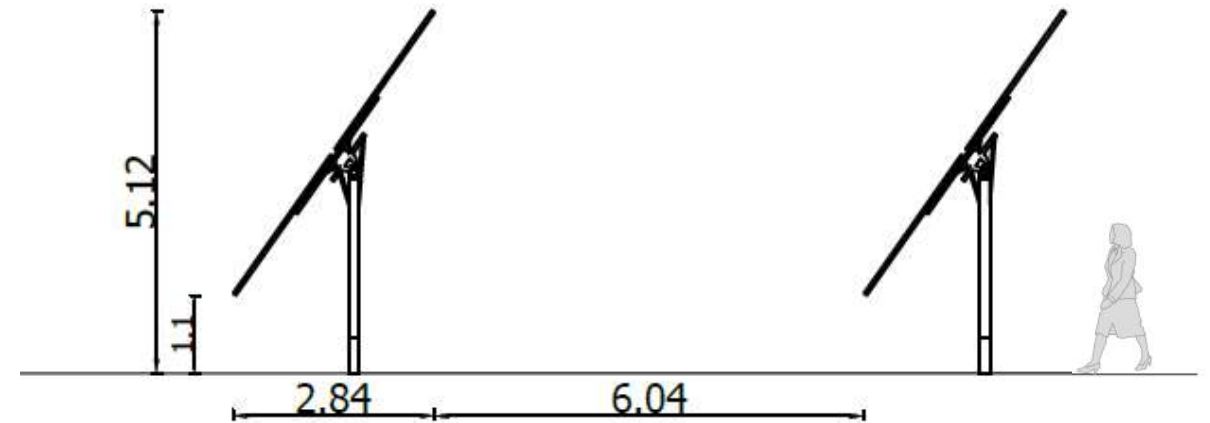


Comparaison des Design structures photovoltaïques Classiques et Agrivoltaïques

Structure en bi-pieux
Hauteur minimale : 0,8m



Structure tracker
Hauteur minimale : 1,1 m



Structure agrivoltaïque
en mono-pieux
Hauteur minimale : 1,2 m

